



Conseil économique et social

Distr. générale
11 décembre 2008
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarantième session

24-27 février 2009

Point 3 c) de l'ordre du jour provisoire*

**Points sur lesquels la Commission devra se prononcer
après examen : statistiques de l'énergie**

Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'énergie

Note du Secrétaire général

Comme la Commission de statistique le lui a demandé à sa trente-neuvième session**, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'énergie, qui est présenté à la Commission pour information. Le rapport décrit les activités du Groupe de travail en 2007-2008, notamment les travaux d'harmonisation des définitions des produits et flux énergétiques, ainsi que les activités futures. La Commission est invitée à prendre note du rapport.

* E/CN.3/2009/1 (à paraître).

** Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2008, Supplément n° 4* (E/2008/24), chap. I.B.



Rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'énergie

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Historique.....	3
II. Deuxième atelier InterEnerStat (novembre 2007).....	3
III. Troisième réunion InterEnerStat sur l'harmonisation des définitions des produits et flux énergétiques (octobre 2008).....	3
IV. Étapes suivantes.....	4
Annexes	
I. Mandat du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'énergie	5
II. Organisations et organes ayant participé aux travaux du Groupe de travail.....	6

I. Historique

1. Les 22 et 23 novembre 2005, 25 organisations régionales et internationales se sont réunies à l'Agence internationale de l'énergie à Paris afin de trouver des moyens de renforcer la coopération en vue d'améliorer la qualité des statistiques de l'énergie et d'accroître la transparence au niveau mondial. Elles se sont entendues sur le fait qu'il fallait accorder la priorité à l'harmonisation des définitions des produits et des flux énergétiques.

2. Afin d'engager une procédure d'harmonisation, l'Agence a rassemblé les définitions utilisées par chaque organisation (ainsi que d'autres informations sur le travail de chaque organisation) et créé un site Web où sont affichées, entre autres renseignements, toutes les définitions. L'objectif était de mettre en évidence les différences, ainsi que les nombreuses similitudes, existant entre les définitions et d'amorcer le dialogue entre les organisations.

II. Deuxième atelier InterEnerStat (novembre 2007)

3. Les 19 et 20 novembre 2007, les organisations se sont rencontrées à l'Agence internationale de l'énergie à Paris en vue de faire part de leurs observations concernant le site Web et de s'entendre sur la façon de poursuivre le débat sur l'harmonisation. De nombreuses observations constructives ont été reçues et l'Agence a modifié la structure du site Web InterEnerStat en conséquence (www.interenerstat.org).

4. Les organisations ont également décidé qu'un consultant serait engagé pour examiner les différences et les similitudes et proposer ensuite un ensemble de définitions harmonisées. En juillet 2008, le consultant a soumis un projet de définitions qui a été distribué à toutes les organisations participantes pour observations.

5. Les observations ont été reçues en octobre 2008 et distribuées à toutes les organisations afin qu'elles puissent se préparer pour une réunion InterEnerStat consacrée exclusivement à l'examen des définitions.

III. Troisième réunion InterEnerStat sur l'harmonisation des définitions des produits et flux énergétiques (octobre 2008)

6. Une vingtaine d'organisations ont participé à la réunion tenue à l'Agence internationale de l'énergie à Paris du 28 au 30 octobre 2008. Deux journées ont été consacrées à la question des produits (charbon, énergies renouvelables, électricité, gaz, pétrole) et une à la question des flux énergétiques (acheminement, transformation et consommation). La réunion a été très constructive et, faute de parvenir à une formulation commune, les participants se sont au moins entendus sur des principes directeurs pour chaque flux et chaque produit.

7. À la fin de chaque séance, un document récapitulant les décisions prises a été distribué à tous les participants. Les décisions peuvent être consultées sur le site Web InterEnerStat.

IV. Étapes suivantes

8. Les organisations participantes examinent actuellement les décisions qui ont été prises lors de la réunion. Le consultant établira une nouvelle série de définitions en tenant compte des observations qu'elles lui auront communiquées. Chaque définition comportera trois parties : la définition proprement dite, qui sera brève et concise, des explications plus détaillées et, le cas échéant, des remarques.

9. Cette deuxième série de définitions sera distribuée à toutes les organisations pour une nouvelle mise au point. On espère que les organisations se seront toutes mises d'accord sur la série complète de définitions d'ici à la fin du premier trimestre de 2009. Il a toutefois été convenu qu'aucune organisation participante ne serait pas tenue d'utiliser dans ses questionnaires et ses rapports les définitions qui auront été convenues. Ce qu'il faudra surtout, c'est que les définitions que chacune d'elle emploiera se rapprochent le plus possible de celles adoptées.

10. Harmoniser des définitions est une tâche difficile. Même s'il y a encore des progrès à faire, les organisations participantes doivent être félicitées pour leur contribution active à l'effort d'harmonisation et pour l'esprit de coopération dont elles font preuve.

11. L'une des actions que pourrait envisager InterEnerStat en 2009 serait d'établir un document de présentation commun qui serait utilisé dans le cadre de séances de formation conjointes. Il est certain que l'établissement de ce document sera facilité si l'on dispose de définitions communes.

Annexe I

Mandat du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'énergie^a

Le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'énergie a pour objectif de renforcer la coordination dans le domaine des statistiques internationales de l'énergie et de promouvoir la collaboration entre les organisations internationales aux échelons mondial, régional et sectoriel afin d'améliorer la disponibilité et la qualité des statistiques internationales de l'énergie, en évitant d'accroître le travail de communication de données à la charge des pays et en tirant le meilleur parti des ressources existantes. À cet effet, le Groupe de travail devra s'attacher en priorité :

- a) à faire un état des lieux du système de collecte, de traitement et de diffusion des données des principales organisations s'intéressant aux statistiques de l'énergie;
- b) à réduire le travail de communication de données en harmonisant les activités de collecte, de traitement et de diffusion, en éliminant les activités qui se recourent et en établissant des liens entre les questionnaires, notions, méthodes et calendriers existant dans le domaine des statistiques de l'énergie;
- c) à améliorer la répartition des activités de collecte et de traitement entre les organisations et à intensifier la mise en commun et la transmission des données une fois établies et mises en œuvre les procédures de validation de données;
- d) à assurer une meilleure coordination des statistiques de l'énergie avec les statistiques sociales, économiques et environnementales à l'échelon international;
- e) à encourager et à coordonner les activités de formation et de renforcement des capacités;
- f) à créer des forums conjoints afin de faciliter les échanges de vues entre les statisticiens et les utilisateurs; et
- g) à mieux faire connaître les statistiques de l'énergie et le travail accompli par les statisticiens dans ce domaine à tous les niveaux.

^a Voir en particulier la section IV du rapport publié sous la cote E/CN.6/2006/10, qui peut être consulté à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/statcom/sc2006.htm>.

Annexe II

Organisations et organes ayant participé aux travaux du Groupe de travail

Agence européenne pour l'environnement
Agence internationale de l'énergie
Agence internationale de l'énergie atomique
Association africaine des producteurs de pétrole
Association de coopération économique Asie-Pacifique
Banque mondiale
Commission africaine de l'énergie
Commission économique pour l'Europe
Conseil mondial de l'énergie
Division de statistique (Secrétariat de l'ONU)
EURELECTRIC
Eurogas
Fonds monétaire international
Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
Office statistique des communautés européennes
Organisation de coopération et de développement économiques
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole
Organisation des pays exportateurs de pétrole
Organisation latino-américaine de l'énergie
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies
sur les changements climatiques
Secrétariat du Forum international de l'énergie
World Coal Institute
